

Table des matières

1	1,3 milliard d'euros pour les futurs métros du Grand Paris	1
2	En Ile-de-France, une partie du budget handicap va financer une étude sur l'avenir des autoroutes	2
3	Geoffroy Roux de Bézieux, nouveau patron du Medef, qui préside son premier conseil exécutif	3
4	Patrick Martin quitte la présidence régionale du Medef	4
5	Darmanin va engager des coupes massives dans les effectifs du fisc.....	5
6	Comment le gouvernement va s'attaquer à la baisse de la dépense publique.....	6
7	Cocorico, jamais les entreprises françaises n'ont été aussi optimistes sur leur avenir.....	7
8	Air France-KLM : la patronne de la RATP pressentie	9
9	Thierry Mallet, PDG de Transdev : "La société attend davantage des entreprises"	9
10	Les industries de santé réclament l'aide de l'État	11
11	Sommet social: Emmanuel Macron remet le patronat et les syndicats dans le jeu	13
12	L'abus de Congrès nuit-il à la Ve République?	15
13	LES ECHOS : Interview de Bruno Retailleau, Président du groupe LR au Sénat : « L'urgence, c'est un grand plan d'économies » // https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/0301943066353-bruno-retailleau-lurgence-cest-un-grand-plan-deconomies-2190575.php	16
14	LE JDD // "A quoi sert la Constitution Macron?" dénoncent 79 députés Les Républicains // https://www.lejdd.fr/politique/a-quoi-sert-la-constitution-macron-denoncent-78-deputes-les-republicains-3704198	16
15	L'économie mondiale entraînée dans la guerre commerciale initiée par Donald Trump	17
16	Royaume-Uni : Theresa May a enfin son plan pour l'après-Brexit	18
17	LE FIGARO // Le ministre britannique du Brexit claque la porte // http://premium.lefigaro.fr/international/2018/07/09/01003-20180709ARTFIG00006-le-ministre-britannique-du-brexit-claque-la-porte.php	19

::: ILE-DE-FRANCE

LE PARISIEN – 09/07/2018

1 1,3 milliard d'euros pour les futurs métros du Grand Paris



Petite-Forêt (Nord), en 2015. Alstom réalise déjà des métros parisiens (ici, le montage des MF01 qui circulent sur les lignes 2, 5 et 9). L'industriel français va aussi construire 183 métros du Grand Paris.

Ile-de-France Mobilités et la Société du Grand Paris vont signer mercredi une convention pour l'achat des 133 premières rames des futures lignes 15, 16 et 17 du métro. C'est Alstom qui a décroché le gros lot.

<http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/transports/1-3-mdeur-pour-les-futurs-metros-du-grand-paris-08-07-2018-7812063.php>

Jean-Gabriel Bontinck

FRANCE BLEU – 08/07/2018

2 En Ile-de-France, une partie du budget handicap va financer une étude sur l'avenir des autoroutes



Les 730 000 euros vont servir à financer une étude sur les autoroutes

Valérie Pécresse pioche dans le budget handicap pour financer une consultation d'urbanisme sur les autoroutes, dénoncent des élus d'opposition au conseil régional. La région accuse le groupe Alternative écologique et sociale de monter l'affaire en épingle pour des raisons politiciennes.

Début juillet lors de la commission permanente, les élus du groupe Alternative écologiste et sociale découvrent que **Valérie Pécresse**, la présidente de la région Ile-de-France et Stéphane Baudet, vice-président en charge des transports, vont dépenser **un million d'euros pour financer la Consultation internationale sur le devenir des autoroutes**, lancée par le forum Métropolitain du Grand Paris.

Mais comme le budget consacré aux études est insuffisant, la région Ile-de-France a décidé de piocher dans l'enveloppe dédiée aux transports à la demande des personnes handicapées. Une somme de 730.000 euros. La région cofinance en effet le service PAM avec les huit départements franciliens et Ile-de-France Mobilité.

« *Un scandale* », pour Mounir Satouri le président du groupe Alternative écologiste et sociale pour qui « *c'est un signal négatif envoyé aux personnes en situation de handicap dans notre région. L'isolement et le manque de mobilité des personnes handicapées est un sujet trop sérieux pour qu'on réduise les budgets* ».

L'exécutif régional de son côté dénonce une présentation caricaturale. Chaque année, le budget destiné à financer le dispositif PAM est légèrement supérieur au besoin constaté. « *Comme l'an dernier, on a budgété 14 millions d'euros alors que les dépenses prévues cette année seront du même ordre de grandeur qu'en 2017, c'est-à-dire 12 millions d'euros* » explique Pierre Deniziot, conseiller Régional et

délégué chargé du handicap auprès de la présidente de la région. « *Il n'y a donc pas de réduction de service, c'est de l'argent qui ne va pas être utilisé.* ».

Pierre Deniziot qui reconnaît que le dispositif PAM pourrait être amélioré. Aujourd'hui trop de personnes handicapées en sont exclues et la qualité du service laisse quelque fois à désirer. D'ailleurs, la région et Ile-de-France mobilité travaillent à la refonte du dispositif afin d'améliorer le service rendu dès janvier prochain, annonce-t-il.

Une explication qui passe mal auprès des personnes handicapés

Claude Boulanger est membre du Comité Entente, qui réunit toute les associations franciliennes de personnes handicapées et leurs familles. Il est par ailleurs membre du CESER, le Conseil économique, social et environnemental régional, et il s'étonne : « *Pourquoi ne dépense-t-on pas plus dans la limite des fonds ?* », alors que de nombreuses personnes sont encore en liste d'attente pour bénéficier de ce service.

Et pourquoi cette mesure passe en catimini ? « *Lorsque nous avons appris en commission permanente, début juillet, alors que beaucoup de gens sont déjà partis en vacances, que l'exécutif régional avait décidé de piocher dans la ligne des transports spécialisés PAM pour aller abonder une étude sur les autoroutes, nous avons été tout simplement stupéfaits. On est habitué à ce que l'été soit propice à de mauvaises nouvelles, des augmentations de prix ou des votes de lois controversées, mais on ne s'attendait à retrouver ces pratiques à l'échelon régional, surtout au moment où la région annonce un vaste plan de mesure pour promouvoir une région solidaire* », regrette-t-il.

[Isabelle Piroux](#)

::: MEDEF

L'OPINION – 09/07/2018

3 Geoffroy Roux de Bézieux, nouveau patron du Medef, qui préside son premier conseil exécutif



Ce lundi, le successeur de Pierre Gattaz va tenter de rassembler

Elu confortablement, le 3 juillet dernier avec 55 % des voix, à la tête du Medef, [Geoffroy Roux de Bézieux](#) va retrouver la grande salle du conseil exécutif ce lundi, au premier étage de l'avenue Bosquet à Paris. Mais cette fois-ci, celui que l'on surnomme GRB présidera la séance. Celle-ci promet d'être particulière, puisque ce sera la première depuis l'élection. Vont se côtoyer les grands électeurs qui pendant la campagne se sont affrontés. Les pro-Saubot et les pro-Roux de Bézieux vont devoir enterrer la hache de guerre et se rassembler. Pour contribuer à retrouver l'union et la réconciliation, le successeur de Pierre Gattaz a d'ores et déjà proposé à [Alexandre Saubot](#) d'être un invité permanent du conseil, ce qu'a accepté le perdant. Seront également présentes, ce lundi, les nouvelles personnalités qualifiées que Geoffroy Roux de Bézieux a nommées dans la foulée de son élection : Anna Notorianni, Présidente de Sodexo France, Max Roche, le directeur général adjoint d'Eiffage, Guillaume Leroy, le président de Sanofi France, etc.

Changement de gouvernance. Priorité sera donnée lors de ce conseil au changement de gouvernance. [Patrick Martin, le président du Medef Rhône-Alpes-Auvergne](#) qui s'était lancé dans la course avant de se rallier à GRB devrait être nommé président délégué. A la tête du Medef Hauts-de-Seine, Pierre Brajeux, qui lui aussi était candidat avant de rejoindre l'entrepreneur devrait être nommé vice-président. Dominique Carlac'h, seule femme en lice qui avait rejoint le patron du groupe Notus devrait obtenir le porte-parolat, une nouveauté au Medef. Par ailleurs, comme annoncé pendant la campagne, le nombre de commissions devrait être considérablement resserré - une quinzaine maximum. Soutien de poids de Geoffroy Roux de Bézieux, Jacques Chanut, le président de la Fédération du bâtiment devrait hériter d'une commission de poids. Idem pour Bernard Spitz, à la tête de la fédération des assureurs qui a mouillé sa chemise pour le gagnant.

[Fanny Guinochet](#)

LE PROGRES – 07/07/2018

4 Patrick Martin quitte la présidence régionale du Medef



Deux ans après en avoir pris la présidence, Patrick Martin a décidé de quitter la direction du Medef Auvergne-Rhône-Alpes. Sa nomination en qualité de vice-président national et de trésorier de l'organisation patronale rendant impossible «pour des raisons de charge de travail, notamment» la poursuite de sa mission première.

«Le processus électoral devant conduire à mon remplacement a été lancé ce vendredi, lors de l'assemblée générale du Medef Auvergne-Rhône-Alpes. La désignation de mon successeur devrait intervenir avant la fin de l'année» a expliqué celui qui reste toutefois à la tête de l'entreprise Martin-Belaysoud Expansion.

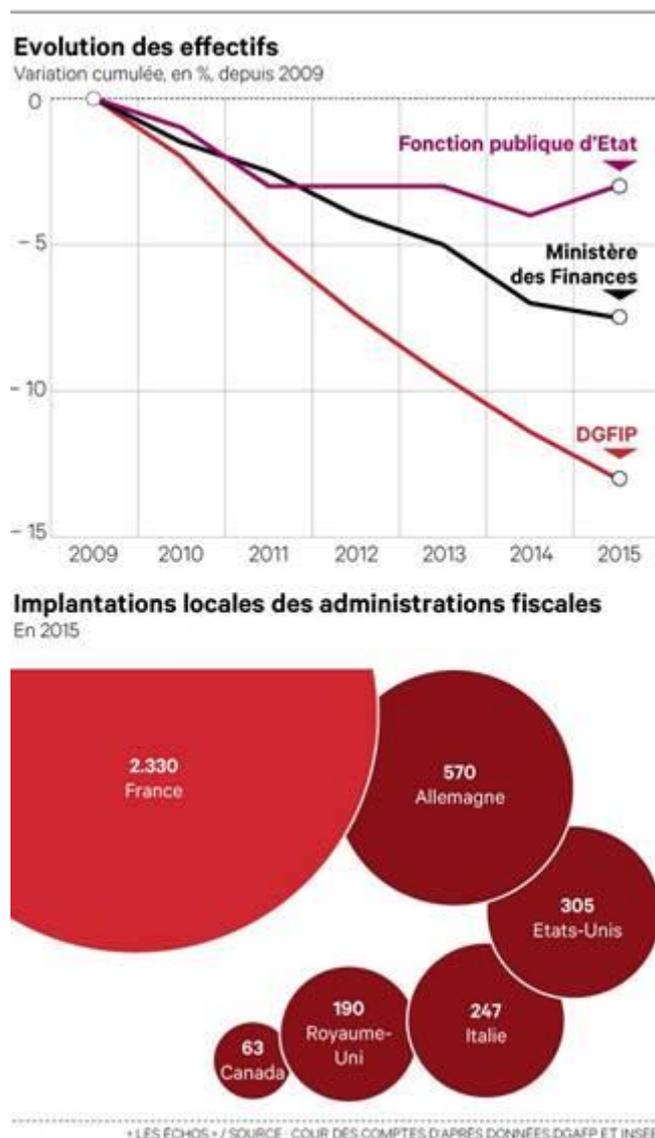
Enfin, si aucun candidat ne s'est encore fait connaître à ce jour, la perspective de devenir président du premier Medef de France en termes de budget et de nombre d'adhérents devrait, selon Patrick Martin, «éveiller des vocations».

En attendant, le nouveau vice-président semble bien disposé, aux côtés de Geoffroy Roux de Bézieux, à faire avancer les idées pour lesquelles il s'est battu alors qu'il était lui-même candidat à la présidence nationale du Medef. «Je vais m'investir dans la réforme de notre organisation et d'abord en faisant en sorte que les représentants du territoire soient désormais mieux considérés».

::: ÉCONOMIE

LES ECHOS – 09/07/2018

5 Darmanin va engager des coupes massives dans les effectifs du fisc



EXCLUSIF. Le ministre de l'Action et des Comptes publics réunit mercredi les principaux directeurs de son administration pour leur annoncer une restructuration d'une ampleur inédite. Jusqu'à 20.000 postes pourraient être supprimés sur le quinquennat, craignent les syndicats. Bercy dément l'ampleur des coupes.

Après s'être longtemps fait attendre, les annonces d'économies promises par Emmanuel Macron sont désormais imminentes. Faute de publier le rapport « Action Publique 2022 » qui a nourri les réflexions, le gouvernement devrait indiquer tout au long de l'été comment il compte réduire la dépense, ministère par ministère. Comme pour montrer l'exemple, l'administration de Bercy va inaugurer la procédure. A l'issue du conseil des ministres, ce mercredi, le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, va réunir les principaux directeurs de son administration pour leur annoncer une restructuration d'une ampleur inédite.

Comme le craignaient les syndicats de Bercy au lendemain de l'élection d'Emmanuel Macron, le ministère de l'Economie et des Finances devrait contribuer amplement aux 50.000 suppressions de postes prévues sur le quinquennat dans la sphère de l'Etat. « *L'an dernier, nous avons estimé que la Direction générale des finances publiques (DGFIP) risquait de subir 18.000 à 20.000 suppressions d'emplois. La direction ne nous a jamais démentis* », déplore Anne Guyot Welke, porte-parole du syndicat Solidaires finances publiques.

Investissement dans le numérique

Numérisation, disparition de la taxe d'habitation, et à terme le prélèvement à la source qui transférera la collecte de l'impôt aux entreprises : toute une série de facteurs poussent à une réduction des effectifs au sein de l'administration fiscale. Celle-ci a déjà été le principal contributeur de la baisse des effectifs de l'Etat ces dernières années, à hauteur de 2.000 emplois supprimés chaque année, soit un taux de non-remplacement des départs en retraite d'environ 60 %. La tendance va s'accroître. « *On pourrait tendre vers des réductions d'effectifs de l'ordre de 4.000 agents par an dès 2019* », estime la CFDT Finances, dans un communiqué.

En réalité, ce rythme, qui suppose d'aller au-delà des départs en retraite (près de 3.500 par an) ne devrait pas être atteint dès l'année prochaine, car l'exécutif doit encore négocier avec les syndicats de fonctionnaires les conditions des « plans de départ volontaires » évoqués au printemps par Gérald Darmanin. Le nombre de suppressions de postes à moyen terme (environ 5 ans, soit au-delà de 2022) devrait se situer un peu en dessous des 20.000. Bercy a toutefois démenti l'ampleur des coupes ce lundi matin, tout en confirmant la tenue de la réunion de mercredi.

Dans un rapport récent, [la Cour des comptes a proposé des pistes de restructurations pour cette administration](#), issue de la fusion il y a dix ans de la Direction générale des impôts et de la Direction générale de la comptabilité publique. Le procureur général près la Cour des comptes [a estimé que la DGFiP pouvait supprimer encore 30.000 postes](#), soit 30 % de ses effectifs, dans un scénario où elle investirait massivement dans le numérique et réviserait en profondeur ses missions. Ces observations n'ont pas été retenues par les magistrats dans le rapport final mais elles dressent déjà le décor.

Transfert du recouvrement

Le comité « Action publique 2022 », constitué à l'automne dernier pour proposer des réformes, [s'est d'ailleurs penché sur toute une série de mesures concernant Bercy](#). Le transfert d'une partie du recouvrement de la douane vers la DGFiP paraît acté, sachant que les douaniers conserveraient les impôts les plus pertinents par rapport à leurs missions, comme la [TVA](#) extracommunautaire ou la TICPE (taxe intérieure de consommations des produits énergétiques). Les trésoreries, encore nombreuses, devraient être regroupées.

Dans la même logique, il est question de n'avoir plus qu'un seul service des impôts des entreprises et un service pour les particuliers par département, d'après la CFDT. Le rapport de la Cour des comptes suggérait également de créer un service de publicité foncière unique et de transférer le cadastre (pour sa partie topographique) à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Des propositions qui ont de bonnes chances de figurer dans le projet final.

Ingrid Feuerstein

LES ECHOS – 09/07/2018

6 Comment le gouvernement va s'attaquer à la baisse de la dépense publique



La cure d'amaigrissement préparée pour l'administration du fisc illustre la nouvelle stratégie choisie par l'exécutif pour réformer l'action publique, qui doit s'inspirer des travaux de CAP 2022.

CAP 2022 bouge encore. Il y a quelques semaines, Matignon avait fait savoir [qu'il n'était plus question de dévoiler avant l'été le rapport](#) de ce comité d'experts. Un choix qui paraissait annoncer un enterrement en catimini pour ce qui avait été présenté jusqu'alors comme le [parfait mode d'emploi pour réviser en profondeur l'action publique](#) .

La réforme de l'administration fiscale qui sera annoncée mercredi, avec à la clé près de 20.000 suppressions de postes d'agents publics selon plusieurs sources, vient nuancer cette vision. Ce chantier faisait partie des principaux identifiés par CAP 2022, qui avait même avancé selon nos informations un objectif de baisse des effectifs supérieur à celui retenu.

« *Peu importe la communication autour du rapport, ce qui compte est que notre travail puisse aider le gouvernement* », explique un membre du comité. De fait, Matignon a estimé que la divulgation de but en blanc du document final n'était pas d'une grande aide: les [quelques 30 milliards d'euros de baisse nette de la dépense publique](#) qui y étaient promises avaient tout du chiffon rouge. « *Nous n'avions pas envie que le débat public se focalise sur des points du rapport que le gouvernement n'aurait pas forcément suivis* », renchérit le député LREM Gilles Le Gendre, en charge du dossier dans la majorité.

Méthode «Petit poucet »

A la place du « tapis de bombes », l'exécutif a préféré opter pour la méthode du « Petit poucet », avec l'idée d'égrener comme des petits cailloux les annonces directement inspirées des 22 chapitres du rapport CAP 2022. « *Dans les prochaines semaines, il y aura au moins une douzaine de grands dossiers structurant la réforme de l'action publique, soit sur des domaines bien identifiés comme on l'a fait pour l'audiovisuel, soit sur des thématiques transversales comme la numérisation* », explique Gilles Le Gendre.

Le travail a déjà été lancé en amont : certaines des mesures annoncées par Nicole Belloubet pour la justice (numérisation de la procédure) ou le [bouversement des règles de gestion de la fonction publique \(recours accru aux contractuels\)](#) portent la marque CAP 2022. Bientôt devrait arriver une réforme transférant aux collectivités la gestion de leur comptabilité, alors que c'est l'Etat qui le faisait jusqu'alors avec des surcoûts à la clé. La baisse annoncée des aides aux entreprises aura aussi des conséquences sur les quelques 200 entités qui délivrent ces aides. Le comité avait aussi planché sur la santé et certains éléments pourraient se retrouver dans la réforme de l'hôpital.

Cafouillage sur les aides sociales

En procédant ainsi sur la réforme de l'action publique, le gouvernement espère éviter les erreurs commises lors des quinquennats précédents. « *La RGPP de Sarkozy était un système autoritaire et simpliste qui a épuisé les troupes. A l'opposé, un rapport d'experts est toujours utile mais ne suffit pas, il faut que les mesures soient portées au niveau politique. Le comité CAP 2022 est utilisé par Matignon et l'Elysée comme une fourche piquant le derrière des ministres pour les pousser à l'action* », décrypte un haut cadre de Bercy.

Pour autant, la voie suivie par l'exécutif n'est pas sans présenter quelques nids de poules. Malgré les nombreux rapports sur la question - et CAP 2022 avait lui même travaillé sur un recentrage des allocations familiales par exemple - le gouvernement est bien en peine depuis quelques semaines [pour élaborer une stratégie claire sur la question des aides sociales](#) . Un signe que chaque méthode a ses limites.

Renaud Honoré

LE FIGARO – 09/07/2018

7 Cocorico, jamais les entreprises françaises n'ont été aussi optimistes

sur leur avenir



INFO LE FIGARO - Selon le Baromètre EY de la croissance 2018, les PME (petites et moyennes entreprises) et ETI (entreprises de taille intermédiaire) françaises envisagent un développement de leur activité et prévoient d'investir tant dans les hommes que les nouvelles technologies.

Pour la deuxième édition du Baromètre [EY](#) de la croissance, les dirigeants de PME (petites et moyennes entreprises) et ETI (Entreprises de taille intermédiaires qui emploient 250 et 4 999 salariés) tricolores affichent un réel optimisme et revoient leurs objectifs à la hausse. Ainsi, 93% des sondés s'attendent à voir leur chiffre d'affaires augmenter de plus de 6% au cours des 12 prochains mois. Ils sont même près d'un tiers (31%) à anticiper un bond d'au moins 11% de leur activité d'ici un an. Nombreux sont ceux qui ambitionnent aussi une [expansion à l'international](#), 33% estimant l'entrée sur un marché étranger comme une priorité stratégique.

Les nouvelles technologies commencent à être perçues comme un autre facteur de développement. Alors que les entreprises tricolores accusent toujours un retard dans leur transformation digitale par rapport à leurs voisines européennes, les patrons français évoluent sur le sujet de l'[intelligence artificielle](#) (IA) qu'ils considèrent comme un véritable vecteur de croissance. Ils sont 87% à déployer ou à prévoir de développer cette technologie au cours des deux prochaines années. Un revirement frappant par rapport à l'an passé, où 75% affirmaient alors qu'ils n'envisageaient pas d'adopter à court terme les dernières ruptures technologiques provoquées par l'IA, comme notamment l'automatisation des processus par la robotique.

Quelques ombres au tableau toutefois, comme les tensions sur trésorerie dont le niveau est jugé trop faible pour 50% des entreprises, un pourcentage qui fait un bond de 37 points par rapport à l'année dernière. «Nous sortons d'une période où les entrepreneurs ont été confrontés à la crise et ils cumulent cette expérience passée avec l'inquiétude de devoir financer leur développement et ils ne sont pas prêts à ouvrir le capital de leur entreprise», commente Guillaume Cornu, associé EY, responsable du marché entrepreneurs pour la région Europe de l'ouest, Maghreb, Moyen-Orient et Afrique.

Difficulté à recruter

Autre source de préoccupation pour eux, la faiblesse de la [croissance mondiale](#) qui arrive en tête des menaces extérieures pour la croissance des entreprises, et est citée par 32% des dirigeants. Là aussi ce pourcentage est en hausse de 22 points comparé à 2017. [La difficulté à recruter](#) est un autre problème pour les chefs d'entreprise. Signe qu'ils veulent compter sur des ressources stables, l'emploi à temps partiel et les missions temporaires s'essouffent, se repliant à 9% contre 22% en 2017. Les entreprises ont tout particulièrement des difficultés à recruter les compétences dont elles ont besoin pour assurer leur transformation digitale: «le talent qualifié est perçu comme le principal accélérateur de croissance pour 32% des patrons interrogés», relève l'étude.

Autre évolution notable, la diversité est en tête des objectifs en matière de recrutement. Ainsi 50% des dirigeants la considèrent comme une priorité stratégique, alors qu'ils n'étaient que 15% l'année dernière. Plus surprenant, la réglementation est perçue comme le principal moteur d'innovation et est citée par 36% des chefs d'entreprise. Ces derniers l'appréhendent sous le sens «de barrières protectrices». Environ un cinquième d'entre eux (21%) déclarent vouloir plus de réglementations du gouvernement pour dynamiser leurs plans de croissance, quand 36% se prononcent pour une réduction de la pression fiscale pesant sur les entreprises.

LE FIGARO – 09/07/2018

8 Air France-KLM : la patronne de la RATP pressentie



EXCLUSIF - Du côté de l'exécutif, on se refuse à tout commentaire, mais on souligne la «bonne gestion sociale» de Catherine Guillouard à la régie parisienne.

Épilogue en vue pour le feuilleton de la [succession de Jean-Michel Janailac à la tête d'Air France-KLM](#)? Selon nos informations, Catherine Guillouard, PDG de la RATP, est pressentie pour prendre la tête du groupe, [piloté à titre intérimaire par Anne-Marie Couderc](#) depuis la démission du PDG, début mai. L'État français, principal actionnaire d'Air France-KLM (14,3 %), serait en première ligne pour pousser cette Sciences Po-ENA de 53 ans, qui a passé dix ans chez le géant du transport aérien, de 1997 à 2007.

Le recrutement du futur patron d'Air France-KLM est devenu encore plus sensible [avec la candidature de Philippe Capron, directeur financier de Veolia](#), proposée par le comité des nominations le 20 juin, mais tout de suite retoquée par l'État. Depuis, dans le camp du premier actionnaire, qui n'entend pas se faire imposer de candidat, la présidence de la République pilote le dossier en direct.

Lundi dernier, Alexis Kohler, secrétaire général de l'Élysée, a d'ailleurs reçu Catherine Guillouard, qui avait refusé d'entrer dans le processus enclenché par le comité des nominations d'Air France-KLM. Toutefois, rien n'est décidé: Emmanuel Macron n'a pas encore donné son feu vert à un soutien de l'État à une future candidature et devrait prendre sa décision dans la semaine. Du côté de l'exécutif, on se refuse à tout commentaire, mais on souligne la «bonne gestion sociale» de Catherine Guillouard à la RATP. La dirigeante n'y a certes pas encore passé un an: elle a succédé en août 2017 à [Élisabeth Borne, nommée ministre des Transports](#). Si le gouvernement est soucieux de lui trouver un remplaçant, un administrateur d'Air France-KLM souligne que le poste de PDG de la RATP est plus facile à pourvoir que celui du transporteur aérien...

Le profil de Catherine Guillouard pourrait rassembler un conseil d'administration difficile à aligner. Après avoir coordonné le projet d'ouverture du capital d'Air France aux salariés (1999), elle a été directrice déléguée aux opérations aériennes, puis DRH adjointe de la compagnie tricolore, avant de prendre la direction financière du groupe après le rachat de KLM, en 2004.

[Ivan Letessier](#)

LE JDD – 08/07/2018

9 Thierry Mallet, PDG de Transdev : "La société attend davantage des

entreprises"



Thierry Mallet, PDG de Transdev, explique comment son entreprise s'adapte à la quête de sens des consommateurs.

D'un point de vue général, en quoi la quête de sens poursuivie par les entreprises permet d'améliorer leur attractivité?

La société au sens large attend davantage des entreprises, et c'est bien normal. Les collaborateurs de Transdev investissent beaucoup de leur temps, de leur énergie et de leur talent : ils attendent – et ils méritent – en conséquence de travailler dans une entreprise qui cherche à faire mieux, qui propose un service de la meilleure qualité possible pour ses clients, qui les aide à mieux vivre, qui a un impact positif pour les communautés locales, une entreprise où leur action et leur contribution ont du sens. Le principe est similaire pour nos clients. Une entreprise attractive, c'est une entreprise qui prend au sérieux le rôle social généré par son activité. Pour nous, il s'agit de permettre à tous de se déplacer, mais aussi accompagner le développement durable des territoires.

Comment la question du sens se pose-t-elle pour un leader de la mobilité comme Transdev?

Au cours de la dernière année, nous avons travaillé assez longuement sur la raison d'être de notre entreprise, et nous pensons collectivement que notre rôle, notre mission si vous préférez, est de permettre à chacun de se déplacer librement tous les jours... et chaque mot compte ! C'est très concret. Un quart des Français estiment avoir des difficultés à rejoindre leur lieu de travail. C'est du temps en moins pour leur sommeil, pour passer du temps avec leur famille et leurs amis, pour se divertir. Et 40 % n'ont pas accès à des transports en commun, ce qui limite leurs possibilités en termes d'emploi, de santé ou de divertissement. Nous essayons au quotidien de faciliter les déplacements, mais aussi de lutter contre les déserts de mobilité, pour que chacun puisse se déplacer, s'il le souhaite.

De quelle manière l'entreprise s'engage-t-elle en faveur de la transition énergétique?

La transition énergétique est une question décisive car le secteur du transport représente 40% des émissions de CO2 en France. Nous nous sommes engagés résolument, aux côtés de nos collectivités territoriales partenaires, dans la définition et la mise en place de stratégies de mobilité plus propres et durables. Il faut savoir que ces stratégies doivent être adaptées en fonction des territoires, de leurs ressources, de leurs besoins, de leurs moyens. A Amsterdam et Eindhoven, nous nous occupons de deux des réseaux de transport les plus modernes et les plus propres au monde, avec bientôt 400 bus électriques. Mais nous exploitons aussi 1.000 véhicules au gaz naturel en France, 400 aux Pays-Bas, et 348 en Suède. Globalement, Transdev est le premier exploitant européen de bus électriques "zéro émission".

En quoi consistent les actions de solidarité menées par la Fondation Transdev?

La fondation s'est logiquement investie dans des projets de mobilité physique. Mais nous avons fait évoluer les critères vers des sujets d'insertion et de réinsertion des publics isolés sur le territoire, pour tenir compte d'une de nos spécificités : 90 % de nos collaborateurs sont des conducteurs, qui travaillent souvent dans les quartiers prioritaires et connaissent leurs problématiques de façon très précise. Ce sont nos salariés qui choisissent les projets. En 2018, 28 projets ont été soutenus par la fondation, dont Rose Coaching emploi, qui aide les femmes touchées par le cancer à ne pas décrocher du travail ; La voile pour se reconstruire pour des blessés de guerre ; Ma chance moi aussi ou Initiatives au féminin d'accompagnement scolaire.

Pourquoi avoir mis en place un code éthique, quels en sont les points les plus importants?

Notre mission, qui consiste à simplifier les déplacements de chacun, fait de nous un acteur impliqué, au

service de l'intérêt général, dans le développement des collectivités et dans la protection de l'environnement. Cela conduit nos milliers de collaborateurs à prendre très régulièrement sur le terrain des décisions en lien avec nos valeurs. Notre code éthique vise à mettre en cohérence nos actions et nos paroles. Quatre mots résument bien nos valeurs. Nous sommes passionnés, engagés, performants et partenaires. Passionnés : nous cherchons à mieux faire pour nos clients, l'intérêt général et la qualité de notre service. Nous sommes aussi engagés, notamment pour la santé et la sécurité de tous ceux qui sont impliqués dans nos activités, pour la diversité, pour l'environnement. Ceci donne lieu à des actions très concrètes, comme pour la transition énergétique. La recherche de la performance est notre troisième valeur. Enfin, nous agissons comme des partenaires, avec des valeurs d'intégrité et de refus des conflits d'intérêt.

Par Théo Dupuis

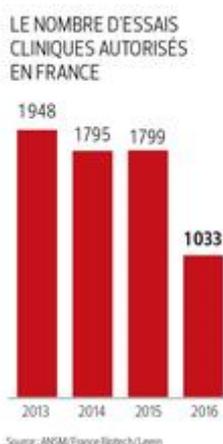
LE FIGARO – 09/07/2018

10 Les industries de santé réclament l'aide de l'État



Les 9 et 10 juillet se tient, sous l'égide de Matignon, un Conseil stratégique préparé depuis de longs mois. Au menu : la perte d'attractivité de la France.

C'est sous l'égide de Matignon qu'a lieu lundi et mardi la grand-messe du secteur du médicament. Institué par le gouvernement Raffarin en 2004, le Conseil stratégique des industries de santé (CSIS) réunit tous les deux ans des représentants de l'État et des dirigeants de laboratoires pharmaceutiques et de sociétés de biotechnologie mondiales. À l'occasion de cette 8e édition, une trentaine de grands patrons seront d'ailleurs reçus à dîner ce lundi à l'Élysée par Emmanuel Macron.



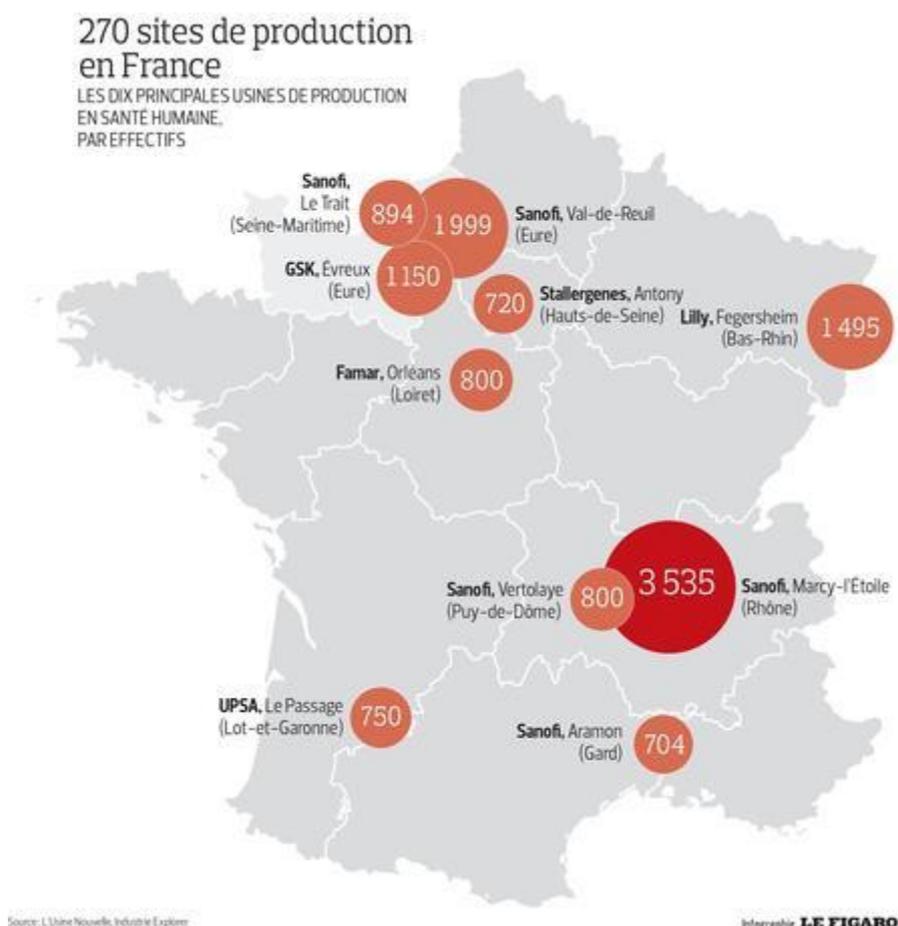
L'objectif de cette réunion est d'élaborer une «vision stratégique» commune. Il sera surtout question «d'attractivité de la France et du développement des solutions santé de demain». Des échanges ont lieu depuis l'automne avec l'ambition d'arriver à des solutions concrètes qui puissent déboucher sur des mesures législatives. «Auparavant, on évitait les sujets qui fâchent, souligne un industriel, qui salue la qualité du dialogue. Cette fois-ci, il n'y a pas eu de tabou.» Tous espèrent qu'il ne s'agira pas d'un énième rendez-vous pour rien. Une chose est sûre, jamais les attentes des industriels n'ont été aussi

grandes. D'une part, en raison de l'urgence de la situation. Elle est liée au déclin continu de [l'attractivité de la France](#) depuis dix ans et au malaise des entreprises de santé.

Ce secteur, qui réalise 53 milliards d'euros de chiffre d'affaires et contribue positivement à [la balance commerciale française](#) (7,7 milliards), déplore la baisse continue du prix des médicaments qui pèse sur ses marges et une réglementation qui plombe l'activité. Il se voit comme le mal-aimé de l'industrie française. «Avec des affaires comme le [Mediator](#), nous sommes devenus des parias!», peste un patron de laboratoire, qui appelle le gouvernement à reconnaître le «caractère stratégique» du secteur. D'autre part, en raison de l'arrivée au pouvoir d'une équipe qui n'a cessé d'affirmer son désir de réforme. «Il faut profiter d'urgence de cette volonté de changement, déclare un haut cadre du secteur. C'est l'occasion de redéfinir les règles du jeu. Cela fait plus de cinq ans que dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, le médicament sert de variable d'ajustement.»

Rétablir la croissance

[L'accès à l'innovation représente l'un des principaux dossiers à l'ordre du jour](#). La France fait figure de dernier de la classe européenne en raison du poids de sa bureaucratie. Il faut 500 jours entre l'Autorisation de mise sur le marché (AMM) et la commercialisation d'un médicament, contre 100 jours en Allemagne. Les instances européennes recommandent 180 jours... Pourtant, la France dispose des autorisations temporaires d'utilisation (ATU), système unique dans le monde qui permet de traiter les patients avant la mise sur le marché d'un médicament. Mais les industriels déplorent les conditions économiques des ATU. «Il faut les rendre attractives pour tous et, avant tout, pour les patients», insiste Michel Joly, qui dirige la filiale française de la biotech Gilead.



Rétablir la croissance d'un secteur qui ploie sous la régulation est l'autre priorité pour les industriels. Depuis 2009, l'enveloppe médicament (le montant remboursé par la [Sécurité sociale](#)) est restée stable à 23 milliards d'euros. «Le médicament représente 15 % des dépenses de l'Assurance-maladie, souligne Emmanuelle Quilès, présidente de Janssen France. Or, il contribue à hauteur de 50 % des mesures

d'économies de la loi de financement de la Sécurité sociale.» Soit 7 milliards d'euros d'économies en cinq ans.

«L'industrie pharmaceutique a contribué au rattrapage des comptes de la Sécurité sociale, renchérit Michel Joly. Elle aimerait bien aujourd'hui qu'on desserre l'étau autour d'elle.» Les industriels demandent que l'évolution des dépenses des médicaments soit alignée sur celle de l'Assurance-maladie dès 2020. «Une industrie qui ne croît pas ne peut investir, ajoute Pierre-Claude Fumoleau, dirigeant de la filiale française d'une autre biotech, AbbVie. Or, on met dix ans pour développer une molécule. Il nous faut un peu d'air pour favoriser la croissance.»

Au centre des discussions, figureront aussi les procédures d'évaluation des médicaments. La réforme prônée il y a deux ans par le rapport Polton est restée lettre morte. Une mauvaise note de la Haute Autorité de santé peut rendre difficiles les négociations sur les prix, voire dissuader un laboratoire de lancer un médicament. «Ces critères ne sont plus adaptés aux nouveaux médicaments très prometteurs car ils reposent sur des données non encore disponibles au moment de l'évaluation, commente Emmanuelle Quilès. Du coup, le processus est retardé et les patients attendent. C'est au final une perte de chance pour eux.»

Duel à la tête du Leem

C'est la première fois depuis longtemps qu'un duel s'affronte pour ravir la présidence du LEEM, l'organisme qui rassemble les entreprises du médicament. Si l'élection aura lieu le 11 septembre, la campagne officielle vient tout juste de commencer. D'un côté, [Emmanuelle Quilès](#), ingénieur en biotechnologie, présidente de Janssen France (Johnson & Johnson), qui a notamment dirigé la filiale française de Pfizer France. Cette femme de terrain veut moderniser cette institution en s'appuyant davantage sur le digital et les réseaux sociaux.

Face à elle, [Philippe Tcheng](#), PDG de Sanofi-Aventis Groupe, qui a fait l'essentiel de sa carrière au sein du laboratoire français en France et à l'international. Cosecrétaire du CSIS, administrateur de l'Agence nationale de recherche et trésorier du Leem, il connaît bien les arcanes du système de santé

Le lent déclin de la production et de la recherche clinique en France //

<http://premium.lefigaro.fr/societes/2018/07/08/20005-20180708ARTFIG00105-le-lent-declin-de-la-production-et-de-la-recherche-clinique-en-france.php>

Des rejets toxiques «190.000 fois supérieurs» à la norme à l'usine Sanofi de Mourenx //

<http://premium.lefigaro.fr/societes/2018/07/08/20005-20180708ARTFIG00172-des-rejets-toxiques-190000-fois-superieurs-a-la-norme-a-l-usine-sanofi-de-mourenx.php>

[Keren Lentschner](#)

::: SOCIAL

L'OPINION – 09/07/2018

11 Sommet social: Emmanuel Macron remet le patronat et les syndicats dans le jeu



Pour la première fois depuis son arrivée à l'Élysée, le président de la République accepte l'organisation d'un sommet social

Les partenaires sociaux se réunissent mercredi prochain au Conseil économique, social et environnemental. Ils seront tous reçus le 17 juillet, par le chef de l'Etat.

Mercredi 11 juillet, à 8 heures, au Conseil économique, social et environnemental, ils seront tous là : les cinq leaders des organisations syndicales – CGT, CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC – ainsi que les trois chefs de file du patronat – U2P, CPME, Medef. Objectif : faire connaissance et vite définir un agenda de travail commun pour la rentrée. Il fallait attendre [que le congrès de la CFDT soit passé](#), mais surtout que le Medef ait élu son nouveau président pour que cette réunion puisse se tenir. Elu président du Medef le 3 juillet, [Geoffroy Roux de Bézieux](#) a d'emblée accepté le principe de la rencontre.

En fait, ce 11 juillet risque de se transformer en une réunion préparatoire pour le 17 juillet. Vendredi, l'Élysée a annoncé que le chef de l'Etat acceptait de recevoir les partenaires sociaux la semaine prochaine. Emmanuel Macron accède à une demande récurrente de leur part.

Pourquoi un tel changement de pied alors que, contrairement à ses prédécesseurs, le chef de l'Etat a toujours refusé les conférences sociales ? « En se retrouvant tous, ce mercredi, on lui a mis la pression », plaide un leader syndical. Un autre y voit l'effet de la baisse d'Emmanuel Macron dans les sondages : « Les Français lui reprochent de diriger de façon trop jupitérienne, de passer outre les corps intermédiaires ; il rectifie le tir ». Enfin, il y aurait, selon plusieurs sources, l'inquiétude de l'Élysée, face à des risques potentiels de radicalisation. « L'exécutif a des remontées du terrain préoccupantes, il y a plusieurs foyers de tensions, dans les banlieues, à la SNCF même si la réforme est passée, mais aussi dans le secteur de l'énergie, dans la distribution, dans la santé... », rapporte un visiteur récent du Palais.

Montée des radicalités. Plusieurs fois, les syndicats ont mis en garde : si Emmanuel Macron ne les écoute pas, il ne faudra pas ensuite les solliciter. « Si on nous piétine, il ne faudra pas venir nous chercher pour éteindre l'incendie », avait ainsi prévenu dès la fin février [Laurent Berger](#), dans *Les Echos*. Le secrétaire général de la CFDT a été invité à déjeuner, jeudi, avec des présidents d'associations caritatives, par le chef de l'Etat. L'occasion de redire une fois encore ses craintes en matière de négation des corps intermédiaires d'un côté et de montée des radicalités de l'autre.

Arrivé en avril à la tête de [Force Ouvrière, Pascal Pavageau](#) a lui aussi insisté ces derniers jours auprès de l'Élysée sur la nécessité de mieux prendre en compte les remontées du terrain syndical, et de faire plus de place à la concertation. Aussi, sur le report [du plan pauvreté à la rentrée](#), le successeur de Jean-Claude Mailly était-il moins sévère ce dimanche qu'en fin de semaine dernière : « Le contretemps est compréhensible, la seule raison valable de ce report est qu'il y aura davantage de concertation et que le plan soit plus ambitieux ».

Le chef de l'Etat a-t-il enfin entendu le message ? « Sa vision des corps intermédiaires n'a pas changé fondamentalement, analyse un visiteur du soir, mais dans ce contexte tendu, il n'est pas contre l'idée de mettre un peu d'huile dans les rouages ». Et pour cause : la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage qui sera adoptée en août est loin d'être un long fleuve tranquille, celle des retraites pour 2019 promet d'être explosive (comme en témoigne la séquence sur [les pensions de réversion](#)), les évaluations concernant les ordonnances sont mitigées, le chômage a du mal à baisser... De quoi inciter Emmanuel Macron à être un peu plus attentif aux corps intermédiaires.

[Fanny Guinochet](#)

12 L'abus de Congrès nuit-il à la Ve République?



Le Président s'offre ce lundi son deuxième « discours de politique générale » devant le Congrès convoqué à Versailles. Un rituel qui dénote sa vision très « gaullo-mitterrandienne » des institutions de la V^e

Emmanuel Macron convoque de nouveau, lundi, les parlementaires en Congrès à Versailles, pour tracer le cap économique et social. Il prononcera à 15 heures, dans l'hémicycle tapissé de rouge du château royal, un discours « de très haut niveau, au cœur des enjeux du siècle », selon un conseiller.

« Il n'est pas de République forte sans institutions puissantes », [affirmait Emmanuel Macron le 3 juillet 2017](#) devant les deux chambres du Parlement, pour la première fois réunies à Versailles depuis son élection. Mais les institutions sont « aussi ce que les hommes en font », ajoutait-il aussitôt.

Qu'a fait Emmanuel Macron des institutions de la V^e depuis un an ? Un point fait l'unanimité chez les constitutionnalistes : le nouveau Président a restauré la fonction présidentielle. « Si l'on voit dans quel état symbolique l'avait laissée son prédécesseur, il y a incontestablement Restauration », affirme ainsi Dominique Chagnollaud, président du Cercle des constitutionnalistes, dans *l'Express*.

« Il réincarne la fonction présidentielle, approuve [Jean-Philippe Derosier, professeur de droit constitutionnel à l'université de Lille](#). Nicolas Sarkozy lui a fait beaucoup de mal, par sa pratique du pouvoir, qui reposait davantage sur le faire-savoir que sur le savoir-faire. François Hollande a tenté de redresser cela avec la présidence normale, mais n'y est pas parvenu. Emmanuel Macron, lui, est revenu à une présidence gaullienne, aux prémices de la V^e ».

« Emmanuel Macron a voulu revenir aux sources de la V^e, confirme un conseiller élyséen. Autorité et incarnation ; verticalité et proximité de la figure présidentielle. Il a une vision très gaullo-mitterrandienne des institutions ».

Le nouveau Président, arrivé au pouvoir « par effraction », comme il l'a dit lui-même, s'est depuis approprié tous les attributs du pouvoir. L'invitation de Vladimir Poutine à Versailles, le limogeage du [général de Villiers](#), le réarmement du [fort de Brégançon](#), la prise de possession du titre de [chanoine de Latran](#)... sont autant de gestes présidentiels – largement commentés – qui caractérisent cette appropriation. « Les Français veulent un Président qui exerce le pouvoir », note Jean-Philippe Derosier.

Lieux symboliques. S'y ajoute il est vrai, qui frappe les esprits, un usage immodéré des lieux symboliques du pouvoir : les châteaux de Versailles et de Chambord, la tour Eiffel, les Invalides, le Panthéon ont servi de cadre à la mise en scène du pouvoir présidentiel, contribuant à rétablir cette « verticalité » négligée par François Hollande pendant cinq ans.

En choisissant de ritualiser le Congrès de Versailles, Emmanuel Macron utilise pleinement la possibilité offerte par l'article 18 de la Constitution de « prendre la parole devant le Parlement réuni à cet effet en Congrès ».

Mais le « discours sur l'état de l'Union » des présidents américains s'accommode mal du régime de séparation des pouvoirs qui caractérise la République française. Emmanuel Macron « prend le risque de dénaturer l'esprit de l'article 18 de la Constitution et de mettre potentiellement en cause les équilibres

particuliers de la V^e République », alerte [Annie Genevard](#), vice-présidente LR de l'Assemblée nationale. Le Président, accuse-t-elle, transforme une « prise de parole présidentielle facultative et exceptionnelle en discours annuel de politique générale auquel les parlementaires ne pourront répondre qu'en son absence sans pouvoir voter ». Par ailleurs, il « contribue à accessoiriser le rôle du Premier ministre et de son gouvernement, qui sont pourtant les interlocuteurs naturels et constitutionnels du Parlement », ajoute-t-elle, appelant le Président à « revenir à un fonctionnement plus équilibré de nos institutions ».

En signe de protestation symbolique contre cette cérémonie, dont ils contestent par ailleurs le coût (300 000 euros) et l'utilité, [les chefs de file Les Républicains ont refusé l'invitation à déjeuner avec Emmanuel Macron juste avant le discours](#). De leur côté, et comme l'an dernier, les députés de La France insoumise boycotteront l'événement, refusant d'entendre « le monarque ». Les communistes seront en revanche présents cette année, non sans avoir, avant le discours présidentiel, prêté «le serment de défendre une République démocratique» devant la salle du Jeu de paume...

Ce rendez-vous annuel à Versailles, contrairement à ce que prétendent ses opposants, n'est pas totalement inutile cependant : il permet de mesurer le chemin parcouru. En instaurant ce nouveau rituel, Macron souligne lui-même à quel point son ambitieux projet de « transformation profonde » du pays, exposé devant le précédent Congrès, a souffert à l'épreuve du réel, et à quel point le jeune Président a sous-estimé l'inertie du système.

Ainsi Emmanuel Macron souhaitait-il, en juillet 2017, que la [réforme des institutions](#), détaillée ce jour-là, « soit parachevée d'ici un an ». On en est loin. Les discussions commencent ce mardi dans l'hémicycle de l'Assemblée, et l'adoption définitive ne peut être envisagée avant le premier semestre 2019.

Efficacité. Au nom de « l'efficacité », Emmanuel Macron voulait aussi « mettre un terme à la prolifération législative », qui « affaiblit la loi ». Il n'a manifestement pas été entendu par son propre exécutif, puisque les parlementaires LREM eux-mêmes se plaignent de « l'embouteillage législatif ».

Surtout, Emmanuel Macron voulait « faire émerger clairement et fortement une République contractuelle », qu'il opposait à « l'usage unilatéral de l'autorité ». Or depuis, c'est bien ce dernier point qui s'est imposé comme la caractéristique de ce régime, [notamment vis-à-vis des corps intermédiaires](#). « Il n'écoute que sa vérité et ne cherche pas à comprendre la vérité des autres », s'alarme Jean-Louis Debré, ancien président du Conseil constitutionnel, dans *Le Parisien Dimanche*. « Cet autoritarisme très fort dans l'exercice du pouvoir peut nuire aux institutions », met en garde Jean-Philippe Derosier.

Enfin, certains élus et universitaires voient dans la réforme des institutions en cours (avec la diminution du nombre de parlementaires, l'encadrement du droit d'amendement ou la suppression de la nouvelle lecture au Sénat notamment) un risque d'affaiblissement du Parlement. Jean-Christophe Cambadélis dénonce sur son compte Facebook ce dimanche un « coup de force autoritaire et centralisateur », approuvant, une fois n'est pas coutume, une tribune publiée ce dimanche dans le JDD par 79 élus LR selon lesquels « la domestication, la décomposition et la démolition de l'Assemblée nationale sont en marche ». « Mes électeurs eux-mêmes trouvent que l'exécutif prend trop de poids », confie un député LREM. La verticalité du pouvoir macronien se conjugue mal avec le fragile équilibre des pouvoirs de la V^e.

Constitution: Retailleau-Jacob, un tandem faillible face à Macron //

<https://www.lopinion.fr/edition/politique/constitution-retailleau-jacob-tandem-faillible-face-a-macron-156032>

13 [LES ECHOS : Interview de Bruno Retailleau, Président du groupe LR au Sénat : « L'urgence, c'est un grand plan d'économies » //](#) <https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/0301943066353-bruno-retailleau-lurgence-cest-un-grand-plan-deconomies-2190575.php>

14 [LE JDD // "A quoi sert la Constitution Macron?" dénoncent 79 députés Les Républicains //](#) <https://www.lejdd.fr/politique/a-quoi-sert-la-constitution-macron-denoncent-78-deputes-les->

INTERNATIONAL

LES ECHOS – 09/07/2018

15 L'économie mondiale entraînée dans la guerre commerciale initiée par Donald Trump



Dimanche, le ministre français de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire a invité les États européens à « faire bloc » en cas de guerre commerciale avec les États-Unis.

Donald Trump n'exclut pas de taxer toutes les importations chinoises aux États-Unis. En France, le ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire a accusé Washington de chercher à diviser la France et l'Allemagne, appelant l'Europe à « faire bloc ».

La pression s'accroît. L'économie mondiale risque l'escalade [dans la guerre commerciale opposant les États-Unis et ses partenaires](#). À peine instaurées sur 34 milliards de dollars d'importations chinoises, les nouvelles taxes américaines sur les importations chinoises pourraient gonfler.

Vendredi, Donald Trump, a menacé d'imposer des droits de douane sur toutes les importations chinoises en Amérique, soit l'équivalent de 500 milliards de dollars. Après les premiers 34 milliards de vendredi, « *vous avez encore 16 (milliards de dollars) dans deux semaines*, a déclaré le président américain à bord de son avion Air Force One. *Et puis, comme vous le savez, nous avons 200 milliards de dollars en suspens et, après les 200 milliards de dollars, nous avons 300 milliards de dollars en suspens. OK ? Ainsi, nous avons 50, plus 200, plus près de 300* ».

Une déclaration hostile motivée par les mesures de représailles annoncées par Pékin dès vendredi. La Chine a répliqué par une hausse des droits de douane sur une liste de 545 produits américains représentant également une valeur de 34 milliards de dollars d'importations. De surcroît, le ministère du Commerce chinois a déposé une nouvelle plainte auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) contre ces dernières mesures américaines, qualifiant la situation [de « plus grande guerre dans l'histoire de l'économie » entre les plus grandes économies du monde](#).

La Russie n'est pas en reste. Le Premier ministre, Dmitri Medvedev, a signé vendredi un texte imposant des droits de douane supplémentaires allant de 25% à 40% sur certains produits importés des États-Unis. Tandis que le ministère russe de l'Économie a averti préparer une liste de produits américains sujets à de nouvelles taxes, qui pourraient représenter près de 93 millions de dollars.

L'Allemagne prête à ramener à zéro les droits de douanes sur les voitures américaines

L'Union européenne, de son côté, a révélé que des mesures de sauvegarde dans l'acier et l'aluminium seront proposées au Conseil. Menacée par de potentielles taxes sur ses exportations d'automobiles aux États-Unis, l'Union européenne tente d'y échapper. La Chancelière allemande, Angela Merkel, s'est

déclarée prête à ramener à zéro les droits de douanes frappant les importations de véhicules américains en Europe. Sauf que cette mesure devra s'appliquer à l'ensemble des voitures importées par l'Europe, en respect des règles de l'OMC.

« Il n'y a pas que les Allemands qui ont une industrie automobile, a expliqué une source européenne, citant la France, l'Espagne, la Slovaquie... Ces industries pourraient être concurrencées par l'arrivée de voitures importées si la baisse des taxes était généralisée ». Bercy n'a pas tardé à réagir à l'ouverture de la Chancellerie. « Notre proposition de principe est toujours que nous sommes prêts à entamer des discussions avec les Etats-Unis mais seulement lorsque les menaces seront levées », affirme-t-on au ministère de l'Economie et des Finances.

Dimanche, lors des rencontres économiques d'Aix-en-Provence, le ministre Bruno Le Maire a estimé que les Etats-Unis voulaient « diviser la France et l'Allemagne » sur la question du commerce international, appelant l'Europe à « faire bloc » dans un contexte de « guerre commerciale ».

Nombre d'économistes présents se sont inquiétés. « Il ne s'agit pas d'être catastrophiste, mais clairement, les perspectives ne sont pas bonnes », a déclaré Philippe Aghion, professeur au Collège de France. « On est dans une escalade : chaque marche de rétorsion est plus élevée », observe de son côté Agnès Bénassy-Quéré, professeure à l'Ecole d'économie de Paris. « Le danger », c'est qu'on entre dans une logique de « +oeil pour oeil, dent pour dent+, jusqu'à se faire vraiment mal des deux côtés », a estimé l'ex chef économiste du FMI, Olivier Blanchard.

Les économistes appellent l'Europe à un sursaut // <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/0301943720783-les-economistes-appellent-leurope-a-un-sursaut-2190612.php>

Richard Hiault

LE JDD – 08/07/2018

16 Royaume-Uni : Theresa May a enfin son plan pour l'après-Brexit



Theresa May a réuni son gouvernement vendredi sans sa résidence de campagne, à Chequers.

La Première ministre britannique Theresa May a présenté vendredi soir le plan de Londres pour l'après-Brexit, après être parvenue à une "position commune" avec son gouvernement, très divisé sur le sujet. Les propositions du Royaume-Uni à l'UE doivent notamment permettre d'éviter le retour d'une frontière physique entre l'Irlande et l'Irlande du Nord.

Theresa May a enfin un plan. Celui portant sur les relations que pourraient entretenir le Royaume-Uni et l'Union européenne après le Brexit, ce que Bruxelles attendait de longue date. La Première ministre britannique est parvenue pour cela à obtenir une "position commune" au sein du gouvernement alors que ses ministres - tenants d'une ligne dure ou non - étaient très divisés sur les modalités de ce départ de l'UE, à neuf mois de l'échéance du 29 mars 2019. La dirigeante avait ainsi réuni vendredi les membres du gouvernement dans sa résidence de campagne de Chequers, à 70 km au nord-ouest de Londres, pour trouver un consensus.

Une zone de libre échange entre le Royaume-Uni et l'UE

Le plan britannique a été dévoilé sous la forme d'un communiqué à l'issue de cette réunion marathon, contenant plusieurs points cruciaux :

Londres propose de **créer une zone de libre échange entre le Royaume-Uni et l'UE** avec un ensemble de règles communes pour les biens industriels et les produits agricoles", déclare Theresa May dans ce document. Le Royaume-Uni souhaite également que le Parlement britannique puisse rejeter de futures règles qui ne lui conviendraient pas, tout en acceptant les "conséquences" que cela pourrait impliquer.

La proposition britannique prévoit en revanche que **le secteur des services fasse l'objet "d'arrangements différents"**, par rapport aux biens, pour conserver une "souplesse" de fonctionnement, notamment vis à vis des marchés hors UE. Londres accepte ainsi la fin du "passeport financier", qui permet aux sociétés de proposer leurs services sans entrave dans l'UE depuis le Royaume-Uni, et propose des accords pour "préserver les avantages mutuels des marchés intégrés et protéger la stabilité financière".

Le plan souhaite **mettre "fin" à libre circulation des personnes** pour "redonner" au Royaume-Uni le contrôle de sa politique migratoire. Londres aspire toutefois à un dispositif permettant aux citoyens britanniques et de l'UE de "continuer à voyager dans les territoires des uns et des autres", d'y faire des études ou de travailler.

Le Royaume-Uni souhaite la mise en place d'un **"cadre institutionnel commun"** pour permettre le bon fonctionnement de la future relation avec l'UE, avec un mécanisme de résolution des conflits et un système d'arbitrage indépendant. Londres confirme également son intention de quitter la juridiction de la Cour de justice de l'UE, mais souligne que les tribunaux britanniques pourraient tenir compte de la réglementation européenne pour les affaires tombant sous le coup de "règles communes".

Le gouvernement britannique propose par ailleurs d'appliquer à ses frontières "les droits de douane et règles commerciales du Royaume-Uni aux biens destinés au Royaume-Uni, et les droits de douane et règles commerciales de l'UE pour les biens destinées à l'UE". Selon Londres, ce système permettrait d'**éviter les contrôles douaniers entre le Royaume-Uni et l'UE**, une manière de résoudre l'épineuse question d'un rétablissement d'[une frontière physique entre l'Irlande et l'Irlande du Nord](#).

Dans ce projet, Londres souligne en outre la nécessité d'"intensifier" le travail de préparation pour faire face à tous les scénarios possibles - en particulier celui d'une éventuelle sortie de l'UE sans accord avec Bruxelles, que redoute les entreprises. Theresa May publiera la semaine prochaine un livre blanc détaillant plus avant ses objectifs.

Bruxelles doit encore donner son avis

Mais à peine publié, ce projet suscitait toutefois déjà des réactions critiques du côté des eurosceptiques. "Nous voyons maintenant le vrai visage de Theresa May. Il s'agit d'un mauvais (plan) pour le Royaume-Uni", a déclaré dans un communiqué John Longworth, co-président du mouvement pro-Brexit Leave Means Leave.

L'Union européenne, qui aimerait voir les discussions enfin progresser, doit désormais se prononcer sur ce plan. "Plus vite nous aurons une proposition britannique précise sur la frontière irlandaise, meilleures seront les chances de finaliser les négociations du Brexit cette année", avait déclaré cette semaine le président du Conseil européen Donald Tusk. Vendredi, Michel Barnier, le négociateur en chef de l'UE, a affirmé "être prêt à adapter son offre" et dit espérer que le livre blanc permettra de résoudre "le débat politique interne au Royaume-Uni et les négociations avec nous".

britannique-du-brexit-claque-la-porte.php

Par Arnaud Focraud

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

